



Centre Hospitalier
du Gers
Santé mentale

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU GROUPE ECOLOGIE DU 14/03/22

Etaient présents : Michel B, Cyril B, Aline FP, Elie L, Christian A, Phillipe C, Nicolas T de l'ASDV, Jean Michel C et Simon R de Nature en Occitanie, Guillaume S de l'ADASEA 32.

Ordre du jour :

Rappel du contexte

Marre à cistudes

Jacinthe de Rome

Projet d'éco pâturage

Projet classement en ENS

Marre des sangliers

Bail SAFER

Entretien du site

Ce que l'on peut mettre en place

Rappel du contexte :

Villeneuve représente un territoire de 80 ha avec 3 sentiers aménagés. C'est un lieu pédagogique, écologique et citoyen. Une partie du territoire est laissée en fermage au lycée agricole Beaulieu Lavacant.

Le site est intéressant sur le point écologique de part sa richesse de milieux qui créent une mosaïque d'habitats à préserver et par la présence d'espèces à fort enjeux écologiques

Marre à cistudes :

Afin de vérifier si les cistudes observées font parties d'une réelle population ou s'ils ne sont que quelques sujets isolés des passages répétés seront organisés à des périodes optimales avec peut-être un piégeage prospectif avec une nasse.

Un corridor est possible entre la marre de Villeneuve et la marre du parc départemental, des données actualisées sont nécessaires.

Jacinthe de Rome :

La jacinthe de Rome est une espèce méditerranéenne que l'on ne trouve que dans quelques pays, et en France c'est en Occitanie que l'on peut en trouver le plus. Il y a donc une réelle responsabilité de préservation de cette espèce à fort enjeu écologique.

En 2019, un point sur la présence des jacinthes sur le site a été effectué.

Il a été recensé 7 pieds dans la station ou ils ont été observés (entre les 2 lacs), et un pied isolé à côté d'une marre.

Il faudra mettre en place un exclos afin de les protéger, organiser un entretien tardif de la zone et organiser un suivi annuel par l'ASDV.

Nicolas s'est proposé d'être le référent du dossier pour l'ASDV.

Guillaume assurera une formation pour les personnes qui participeront au suivi et à la pédagogie.

Projet d'éco pâturage :

Un éco pâturage alterné sur 2 sites de Villeneuve, sur la parcelle des genêts et celle des noisetiers sera prochainement mis en place.

Il s'agira de 4 ou 5 moutons, avec la fabrication d'une bergerie.

Le CH du Gers a participé au financement du projet.

En parallèle une mise en place d'éco pâturage par des bergers sans terre est aussi à l'étude.

Projet classement en Espace Naturel Sensible

Le dossier pour le classement en ENS est toujours à l'étude pour le moment. Il devrait couvrir Villeneuve ainsi qu'une partie du parc départemental.

Marre des sangliers :

Il est prévu de garder cette zone comme lieu pour un projet pédagogique.

Il est préconisé de le creuser légèrement à la main dans le but de voir apparaître des espèces pionnières d'amphibiens.

Bail SAFER :

Guillaume fera le point sur le dossier prochainement, notamment sur le partage des parcelles liées à la construction de la MAS Villeneuve.

A noter que les terres adjacentes à l'ATM ont depuis la réunion été travaillées par le lycée agricole Beaulieu-Lavacant.

Entretien du site :

Tout d'abord il faudra mesurer l'impact de la nouvelle MAS de Villeneuve sur le territoire.

Il a été décidé :

- De laisser des prairies pour préserver l'habitat.
- De passer le gyrobroyeur sur les sentiers aménagés.
- D'arrêter de travailler le site aux abords des marres.
- De faire un broyage automnal. Pour information, légalement, aucun entretien ne doit se faire sur la période de nichage (du 15 mars au 15 juillet).
- De refaire un diagnostic des zones humides pour alterner ombres et lumière (plantation pour protéger des marres non couvertes ou au contraire de couper des envahisseurs comme le frêne par exemple). Les préconisations seront faites au cas par cas.
- Pour la marre des oies, Guillaume va renvoyer les préconisations pour cette marre.
- De sortir le fumier de l'emplacement actuel.

Ce que l'on peut mettre en place :

Il serait intéressant de faire une étude des haies, fossés et marres à proximité des terres agricoles (état initial) et réfléchir à une éventuelle récréation.

Délimiter des zones sans passage de visiteurs.

On pourrait également faire un état zéro sur un groupe comme les papillons par exemple et voir ce que cela pourrait apporter dans un but scientifique. Il s'agirait de faire 2 ou 3 passages avant la mise en place de l'éco pâturage.

Un point de comparaison entre le site des genêts et une prairie au nord pourrait être fait sur le long terme.

Une étude pourrait se faire également sur les alentours d'une marre temporaire ou un inventaire orchidées pourrait être fait.

Il faudrait revoir la liste des oiseaux présents sur le site afin de voir ce qui manquerait et anticiper sur les actions à mettre en place pour 2023.

Il est envisagé de mettre en place une haie arbustive pour remplacer les arbres morts sur certaines parcelles.

Un inventaire des bois serait intéressant pour voir par exemple la présence de vieilles forêts.

Il reste 4 plaques pour reptiles sur le site, il faudrait vérifier leur emplacement.

La fabrication de nichoirs sur le bâtiment pédagogique a été également évoquée. Il s'agirait par exemple de placer un nichoir à chauves-souris sur le bâtiment et un nichoir à chouettes sous le hangar ou sur la charpente.

Enfin il serait intéressant de voir si les différents milieux rencontrés sur le site sont fonctionnels notamment en ce qui concerne les espèces protégées présentes.

Le Secrétaire

Nicolas Techer